



L'Université en danger : la situation est grave ! Appel de la Coordination nationale des universités

lundi 7 mai 2018, par [matthias](#)

La Coordination nationale des universités, réunie à Paris le samedi 5 mai 2018, a rassemblé des représentant.e.s de 38 établissements de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'Université en danger : la situation est grave ! Appel de la Coordination nationale des universités

La Coordination nationale des universités, réunie à Paris le samedi 5 mai 2018, a rassemblé des représentant.e.s de 38 établissements de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La CNU appelle à la grève illimitée jusqu'au retrait de la loi ORE, à l'arrêt de la répression policière dans les universités et à la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour la rentrée 2018.

La CNU s'élève solennellement contre l'attitude du gouvernement et de trop nombreux.président.e.s d'université qui, au bout de plus de trois mois de conflit ouvert, ignorent la résistance légitime et n'ont d'autre réponse que la répression : au moins une trentaine d'interventions de la police, souvent violentes et disproportionnées, sur les campus en quelques semaines et dans toute la France, ce qui ne s'était jamais vu ! On a là le signe à la fois de la surdité, de la précipitation et d'un mépris à l'égard de la jeunesse et de la communauté universitaire.

Cette généralisation des interventions policières sur les campus constitue une grave menace en cause des franchises universitaires qui manifeste la volonté de l'État d'imposer par la force sa politique d'exclusion et de ségrégation sociale à la jeunesse.

Outre l'impossibilité technique et humaine de l'appliquer, la loi « Orientation et Réussite des Étudiants » (loi dite ORE), imposée autoritairement à la communauté universitaire, est la seule réponse du gouvernement face à un déficit structurel d'investissement. En effet, le nombre de postes de professeurs est en baisse, tandis que celui de contractuels.la a triplé ces dix dernières années. Sur la même période, la dépense moyenne par étudiant.e à l'université n'a cessé de diminuer et si l'on ne change rien, elle ne cessera de diminuer compte tenu de l'augmentation démographique (100 000 étudiants en plus d'ici 2020).

La loi ORE constitue une nouvelle attaque contre le service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR). Elle a légitimement suscité chez les lycéens, les étudiant.e.s et les personnels, un rejet des principes affectifs qui la gouvernent, des inégalités accrues entre les établissements et les territoires auxquelles elle conduit et des modalités de sa mise en œuvre.

Nous ne protestons pas simplement contre un dispositif de candidatures à l'inscription à l'université, mais contre une série de réformes qui font système et vont transformer profondément l'université comme service public et bien commun : réformes du lycée, du baccalauréat et de la licence, venue en cause des statuts des personnels, privatisation de la formation professionnelle et de l'orientation, menaces sur le cadrage rationnel des diplômes et sur le montant des frais d'inscription à l'université.

La CNU demande :

- l'arrêt immédiat des interventions des forces de police sur les campus ; le respect par les président.e.s d'université des franchises universitaires et la fin du recours à des sociétés privées de sécurité ; la démission des président.e.s d'université qui ont participé à la répression policière du mouvement ;
- le retrait de la loi ORE, l'abandon des dispositifs du type "Parcoursup" et l'abandon du projet de réforme de l'accès licence ;

La CNU appelle à la grève illimitée jusqu'au retrait de la loi ORE, à l'arrêt de la répression policière dans les universités et à la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour la rentrée 2018.

La CNU s'élève solennellement contre l'attitude du gouvernement et de trop nombreux.président.e.s d'université qui, au bout de plus de trois mois de conflit ouvert, ignorent la résistance légitime et n'ont d'autre réponse que la répression : au moins une trentaine d'interventions de la police, souvent violentes et disproportionnées, sur les campus en quelques semaines et dans toute la France, ce qui ne s'était jamais vu ! On a là le signe à la fois de la surdité, de la précipitation et d'un mépris à l'égard de la jeunesse et de la communauté universitaire.

Cette généralisation des interventions policières sur les campus constitue une grave remise en cause des franchises universitaires qui manifeste la volonté de l'État d'imposer par la force sa politique d'exclusion et de ségrégation sociale à la jeunesse.

Outre l'impossibilité technique et humaine de l'appliquer, la loi « Orientation et Réussite des Étudiants » (loi dite ORE), imposée autoritairement à la communauté universitaire, est la seule réponse du gouvernement face à un déficit structurel d'investissement. En effet, le nombre de postes de titulaires est en baisse, tandis que celui de contractuel.le.s a triplé ces dix dernières années. Sur la même période, la dépense moyenne par étudiant.e à l'Université n'a cessé de diminuer et si l'on ne change rien, elle ne cessera de diminuer compte tenu de l'augmentation démographique (100 000 étudiants en plus d'ici 2020).

La loi ORE constitue une nouvelle attaque contre le service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR). Elle a légitimement suscité chez les lycéen.ne.s, les étudiant.e.s et les personnels, un rejet des principes sélectifs qui la guident, des inégalités accrues entre les établissements et les territoires auxquelles elle conduira et des modalités de sa mise en œuvre.

Nous ne protestons pas simplement contre un dispositif de candidatures à l'inscription à l'Université, mais contre une série de réformes qui font système et vont transformer profondément l'Université comme service public et bien commun : réformes du lycée, du baccalauréat et de la licence, remise en cause des statuts des personnels, privatisation de la formation professionnelle et de l'orientation, menaces sur le cadre national des diplômes et sur le montant des frais d'inscription à l'Université.

La CNU demande :

- l'arrêt immédiat des interventions des forces de police sur les campus ; le respect par les présidents d'université des franchises universitaires et la fin du recours à des sociétés privées de sécurité ; la démission des président.e.s d'université qui ont participé à la répression policière du mouvement ;
- le retrait de la loi ORE, l'abandon des dispositifs du type "Parcoursup" et l'abandon du projet de refonte de l'arrêté licence ;
- après le retrait de la loi, l'ouverture de négociations ainsi que la prise en compte des revendications des personnels et étudiant.e.s pour que le service public d'ESR réponde aux besoins de la jeunesse ;
- le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire garantissant à tout.e bachelier.e le droit de s'inscrire dans la formation et l'établissement de son choix ;
- l'élaboration d'un plan d'urgence pour l'Université avec une augmentation des dotations budgétaires et du nombre de postes de titulaires d'enseignant.e.s-chercheur.e.s et de Biatss, condition nécessaire pour l'ouverture de places supplémentaires en 1er cycle ; ce plan d'urgence sera financé par la réaffectation aux universités des sommes dédiées au CIR et des crédits annoncés pour le service national universel ; il permettra, en outre, l'alignement des dépenses par étudiant.e sur celles dont bénéficient les élèves en classe préparatoire aux grandes écoles ;
- la titularisation de tous les contractuel.le.s et vacataires sur mission permanente ;
- la défense et l'amélioration du statut des personnels de la fonction publique d'Etat.

Considérant que le rôle de l'Université est aujourd'hui gravement atteint par sa paupérisation croissante, par la remise en cause du libre accès à l'enseignement supérieur, par le tri social et les inégalités territoriales ainsi que par l'attaque systématique contre la Fonction publique et ses missions, la CNU appelle à :

- la grève illimitée et reconductible, avec cessation réelle d'activité ;
- la non tenue des examens et la rétention des notes ;
- accroître les mobilisations contre les réformes en cours en participant massivement aux AG, aux manifestations et autres initiatives locales ou nationales ;
- soutenir les personnels qui refusent de mettre en œuvre Parcoursup sous toutes ses formes (commissions, classement, algorithmes...) ;
- débattre collectivement et prendre toute mesure utile pour que la question des examens ne soit pas instrumentalisée et ne pénalise aucune étudiant.e : report, rétention des notes, validation

universelle, opposition à toute forme de délocalisation des examens ; la CNU rappelle que les jurys d'examen sont souverains ;

- déposer des recours juridiques contre l'ensemble des irrégularités commises au sein des université ;
- organiser dans chaque université une cérémonie de création d'une nouvelle université (pose de la première pierre) qui aura pour vocation d'accueillir les 100 000 bachelier.e.s qui seront refusé.e.s dans le supérieur à la prochaine rentrée ;
- construire la convergence des luttes en prenant contact avec les autres secteurs professionnels mobilisés, en participant aux mouvements des 14 et 15 mai notamment.

La CNU soutient :

- la journée nationale de mobilisations dans l'éducation et l'enseignement supérieur le 16 mai ;
- la journée nationale de mobilisations et de grève dans la Fonction publique le 22 mai.

La CNU se réunira à nouveau le 19 mai à Paris

La CNU est organisée à l'initiative des syndicats et associations suivantes :

CGT FERC-SUP, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SNESUP-FSU, SUD Éducation, SNPREEES-FO, ASES, ANCMSP,

Collectif des Travailleur·e·s précaires de l'ESR, SLU.

Elle est soutenue par : SUD Recherche EPST, SNTRS-CGT, UNEF, FNEC FP-FO, FERC-CGT